

Parc Natural del Montgrí, les Illes Medes i el Baix Ter

2015

Centres de plongée

Nouveau fonctionnement de la Réserve Marine des Illes Medes.

Nous vous informons du changement de la planification et organisation de la réserve marine des illes medes a partir de 2015, nous passons d'une limitation journalière générale de places autorisées pour plonger, à une limitation annuelle par bouée.

Nous vous faisons connaître ces changements pour que vous puissiez connaître le nouveau fonctionnement et parce que nous croyons qu'il est bon que vous connaissiez l'état de l'écosystème des Illes Medes pour que tout le monde puisse aider à le protéger en plongeant de manière plus "responsable" ainsi ensemble nous pourrions réduire l'impacte sur le milieu marin.

Jusqu'à maintenant, la limitation était journalière avec un maximum de 396 plongées permises pour les centres de plongées autorisés à opérer dans la réserve.

A partir de cette année, on limite et on change de modèle pour se caler sur les études biologiques déjà réalisées ainsi que les futures à venir. Les centres de plongée ont un total de :

74.224 plongées/an à distribuer entre toutes les sociétés autorisées:

Pourquoi réalise t'on ce changement?

Le modèle de gestion actuel a été rédigé en 2008 et avait prévu une validité de 4 ans renouvelable, vu que l'on considèrerait que la planification et gestion du parc naturel devait avoir une révision continue pour pouvoir s'adapter aux nécessités changeantes de ses visiteurs et de sa relation avec l'environnement du parc.

Comment cela change?

Ont été réalisés des suivis biologiques dans lesquels on a étudié l'impacte des plongeurs aux illes medes et on a conclu que l'activité affectait le fond marin de forme différente selon les espèces qui s'y trouvent ainsi que la profondeur.

On projette un changement du modèle de réglementation de la fréquentation aux Illes Medes et passer d'une vision homogène de la réglementation journalière à un traitement différencié de chaque zone de plongée en fonction du type de fond et de la fragilité des communautés et espèces qui s'y trouvent, régulant le nombre simultané de plongée et une limite annuelle pour chaque zone, avec un système de révision annuel en fonction des résultats des études des suivis des indicateurs biologiques.

D'ou sortent les numéros?

Le nombre de plongées permises à l'année est le résultat de la somme de la fréquentation qu'admette chaque bouée selon les études réalisées.

Zone limitée

Protection haute

Protection moyenne

Protection basse

Bouée	Protection	Bouée	Protection	Bouée	Protection
El Guix	Protection moyenne	La Vaca	Protection basse	Tascó Petit	Protection moyenne
El Salpatxot	Protection moyenne	La Reina	Protection moyenne	Ferranelles	Protection basse
El Medallot	Zone limitée	Dofí	Protection basse	Ferranelles 2	Protection basse
La Pedra de Déu	Protection moyenne	Tascó Gros	Protection moyenne	L'Embarcador del Francès	Protection moyenne
La Pota del Llop	Protection haute	Carall Bernat	Protection moyenne	El Sant Istiu	Protection moyenne

A nos centres de plongées (groupe A) les correspondent les suivantes plongées annuelles:

Nom	Plongées	Nom	Plongées	Nom	Plongées
El Guix	622	La Vaca	823	Carall Bernat	642
El Salpatxot	597	La Reina	242	Tascó Petit	593
La Pedra de Deu	554	El Dofí	831	Ferrenelles 1	535
La Pota del Llop	286	El Tascó Gros	432	Ferrenelles 2	558
L'E.del Francès	406	El Sant Istiu	406	Medallot	0

A nos centres de plongées (groupe B) les correspondent les suivantes plongées annuelles

Nom	Plongées	Nom	Plongées	Nom	Plongées
El Guix	270	La Vaca	355	CarallBernat	277
El Salpatxot	259	La Reina	105	Tascó Petit	257
La Pedra de Deu	239	El Dofí	359	Ferrenelles 1	232
La Pota del Llop	124	El Tascó Gros	187	Ferrenelles 2	241
L'E. del Francès	175	El Sant Istiu	175	Medallot	0